

CONSEIL DE QUARTIER « MOZART »

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 10/03/2015

Etaient présents :

Mr Jeanbon, Mr Larbaneix, Mr Lemoine, Melle Avard, Mme Maillet, Mme Cadoret, Mr Laduree

Etaient excusés :

Mr Doret, Melle Gaven, Mme Philippe, Mme Marchais

Approbation compte-rendu du 20 janvier 2015

-véhicules de la MAS : les places sont publiques il est donc impossible de leur demander de libérer des places. La mairie va cependant demander aux entreprises de rentrer leurs véhicules dans les locaux.

-barrière pompiers et stationnement 8 Normandie: vérifier la question sur la propriété de la barrière.

-chemin bitumé descendant à Versailles est rempli d'eau (des photos ont été prises). Il faut demander si les travaux sont terminés afin de demander à ce que la piste cyclable ne soit plus inondée.

-intervention avec la police municipale : il faut les relancer (Mr Lemoine, Mr Ladurée, Mr Testu)

-passage rue du Berry en face de la rue de Bretagne : A relancer

-Contacter la police municipale pour qu'ils s'occupent des « voitures ventouses »

- Pour toutes les questions de stationnement, il faut s'adresser directement à la Police municipale.

Retour réunion Mairie du 06 février 2015

-Réunion le 6 février avec Pascal Thévenot :

-Nous pouvons faire deux news letter par an

-possibilité d'intervention au conseil municipal

Nouvelles demande du Quartier

-Suite à la rencontre avec Mr TESTU, Mr LEMOINE et Mr LADUREE

Est-il possible de libérer 2 places rue de Bretagne face à la rue du Berry comme avant?

-De plus, est-il possible de mettre un passage piéton avec plots sous les panneaux rue de Bretagne pour empêcher le garage sauvage.(vu avec Mr HUCHELOUP, Mr LADUREE, Mr LEMOINE).

-Des nuisances télé hertziennes ont été constatées sur le Quartier Mozart après l'installation d'une antenne 4G sur les toits de la SEMIV.

Peut-on vérifier la compatibilité et le matériel afin qu'ils ne nuisent plus.

-Du coup, où en est la fibre dans notre quartier?

-Le passage piéton situé 13 avenue de Savoie aboutit sur un garage 2 roues ce qui pose problème aux piétons munis de poussettes ou handicapés.

Serait-il possible de déplacer soit le garage 2 roues, soit le passage piéton?

-Le stationnement au 8 allée de Normandie continue sur l'arrière du bâtiment. Il manque une barrière qui, selon la copro, dépend de la Mairie. Il faut vraiment vérifier l'appartenance de celle-ci pour limiter le stationnement abusif.

-La piste cyclable qui descend à Versailles est inondée depuis plusieurs semaines. Des travaux sont en cours mais l'eau ne s'évacue pas.

Est-ce que les travaux vont arranger cela?

Est-ce que les travaux sont finis?

Prochaine réunion le 19 mai 2015.